

# CHAPITRE 9 :

## LA MENOPAUSE VUE PAR L'ANTHROPOLOGIE

### & FRANÇOISE HERITIER ET LA MENOPAUSE

Dans son livre *Masculin-féminin*, Françoise Héritier (1996) observe que la ménopause n'est pas un sujet sur lequel on peut trouver beaucoup d'informations dans la littérature anthropologique « *sujet auquel on ne pense pas, sujet gênant, sujet censuré sinon sujet tabou. On parle de la vieillesse, comme stade de la vie, mais pas du seuil où tout bascule* »<sup>1</sup>. Dans les comptes-rendus anthropologiques, elle remarque néanmoins que le statut individuel des femmes a tendance à changer lorsqu'elles sont ménopausées. Son article sur « *La femme de l'âge mûr dans les sociétés traditionnelles* »<sup>2</sup> (1990) m'a beaucoup servi dans l'orientation de mes questions.

Dans le premier chapitre du livre, l'auteur explicite sa démarche en tant qu'anthropologue: « *faire comprendre l'existence et la profondeur d'ancrages symboliques qui passent inaperçus aux yeux des populations qui les mettent en pratique* »<sup>3</sup>. Nous sommes loin de l'empirisme anglo-saxon. Si F. Héritier situe son travail dans le champ d'une certaine démarche féministe, ce n'est pas celle des américaines. Loin de vouloir la gommer, elle assume que l'observation de la différence des sexes est au fondement de toute pensée. Pour elle, le corps humain « *présente un trait remarquable, et certainement scandaleux, qui est la différence sexuée et le rôle différent des sexes dans la reproduction* ». Et elle ajoute même : « *Il m'est apparu qu'il s'agit là du butoir ultime de la pensée, sur lequel est fondée une opposition conceptuelle essentielle : celle qui oppose l'identique au différent* »<sup>4</sup>. Il ne s'agit pas d'une connaissance philosophique dont on aurait hérité – ce qui, chez les féministes anglo-saxonnes, n'est pas loin du préjugé – mais d'une différence irréductible des sexes. Elle dit s'intéresser à la construction sociale du genre, mais il s'agit là d'un autre registre : celui des constructions culturelles.

Héritier ne cherche pas à trouver une transcription universelle et unique qui légitimerait le rapport des sexes, les représentations de genre ou la construction des systèmes de parenté. Le travail de l'anthropologue consiste à repérer les unités conceptuelles, inscrites dans le corps, qui s'ajustent et se recomposent selon diverses formules logiques possibles. Les caractères observés dans le monde naturel sont décomposés et recomposés en fonction d'associations syntagmatiques qui varient selon les sociétés. Nous reconnaissons là l'héritage de Claude Lévi-Strauss qui nous rend - à nous qui avons appris avec J. Lacan à déchiffrer les fantasmes infantiles sur le modèle de la décomposition du mythe en mythèmes<sup>5</sup> – la pensée de cette grande anthropologue plus proche et fort sympathique.

F. Héritier va décrire ce qui lui semble être un des fondements de la société : *la valence différentielle des sexes*. Il s'agit d'un phénomène universel, au même titre que l'interdit d'inceste « *lié à une volonté de contrôle de la reproduction de la part de ceux qui ne disposent pas de ce pouvoir si particulier* »<sup>6</sup>. C'est ça qui permet de construire le social et les règles qui lui donnent la possibilité de fonctionner. Déjà dans son article de 1990, F. Héritier s'intéressait aux femmes

d'âge mûr à partir du problème fondamental du rapport masculin-féminin, pour y saisir les racines de la domination du masculin.

Héritier rappelle que, pour Aristote, la faiblesse féminine est due aux pertes de substance sanguine que les femmes subissent régulièrement sans pouvoir s'y opposer. Les hommes ne perdraient du sang ou même du sperme que dans des actes volontairement maîtrisables. *Subi* versus *maîtrisable* pourrait être la matrice de la valence différentielle des sexes, son ancrage dans le corps.

De pareilles hypothèses impliquent qu'il puisse y avoir des remaniements dans la position d'une femme à la ménopause, quand elle ne subit plus de pertes de sang et qu'il n'est plus nécessaire de la contrôler puisqu'elle n'est plus capable d'enfanter.

Bien qu'elle soit résolument pour l'émancipation des femmes, F. Héritier doute que l'on puisse arriver à une égalité en tous domaines « *dans la mesure où toute société ne pourrait être construite autrement que sur cet ensemble d'armatures étroitement soudées les unes aux autres que sont la prohibition de l'inceste, la répartition sexuelle des tâches, une forme légale et reconnue d'union stable et la valence différentielle des sexes.* »<sup>7</sup>

Héritier énonce clairement que ce qui l'intéresse, c'est « *quand des ensembles de faits deviennent compréhensibles à travers des lois de transformation* »<sup>8</sup>. Si elle n'utilise pas le mot structure, il est clair cependant qu'elle est très proche de la démarche à laquelle la fréquentation par Lacan de Lévi-Strauss et son œuvre nous a habitués<sup>9</sup>. Lacan cite 134 fois Lévi-Strauss dans ses séminaires et écrits. Si son séminaire sur le moi<sup>10</sup> est entièrement marqué par la pensée de Lévi-Strauss, les autres aussi portent des traces explicites de son influence.

Au-delà des bruits qui affectent le système elle postule l'existence du système lui-même qui prend en compte, dans des agencements divers, l'invariant qui est le donné de la différence des sexes, nous dirions le réel de la différence des sexes.

## **& a - Les sorcières**

F. Héritier (1990) décrit les différents destins possibles chez les femmes ménopausées. Parce qu'elles cessent de perdre de la chaleur par les règles, elles vont pouvoir en accumuler, surtout si elles continuent à avoir des rapports sexuels, sans qu'aucune naissance ne vienne les en délivrer. Cette chaleur, dangereuse, suscite de l'inquiétude. C'est dans cette catégorie que l'on trouve celles qui sont soupçonnées de sorcellerie.

Les sorcières sont des femmes qui n'ont pas de mari. Du fait de ce sang qui reste à l'intérieur de leur corps, elles sont supposées détenir un grand pouvoir - éventuellement maléfique - surtout si on leur prête toujours une activité sexuelle qui leur permet d'acquérir plus de chaleur encore. Cette croyance sur les humeurs, répandue en Europe jusqu'au siècle dernier, est à l'origine des accusations de sorcellerie lancées sur des femmes d'âge mûr, seules, en particulier quand elles n'avaient pas abdiqué de leur désir de séduire. A cet âge, si elles ne sont pas mariées et veulent poursuivre une vie sexuelle, elles sont vécues comme dangereuses. Dans la société médiévale, elles fournissaient le modèle de la strige, suceuse de sang et cannibale.

Nous pourrions penser que les sorcières n'existent que dans une conception primitive du monde, or nous avons vu que, lorsqu'il parle de ménopause, Freud avance des idées très proches. Il utilise le terme de « stase » de la libido, employé en médecine justement à propos du sang.

La crainte que suscitent celles que l'on traite de sorcières provient du fait qu'elles ne sont pas soumises à un homme qui, grâce à la satisfaction sexuelle qu'il leur procurerait, les

dominerait. L'anthropologue fait remarquer que quand ces femmes ont un mari, « *leur puissance accrue par le coït est sous contrôle masculin* »<sup>11</sup>. Pour Freud, la régression à des positions hostiles, sadiques-anales ou sadiques-orales, chez une femme à la ménopause dérive du refus du monde à satisfaire ses pulsions sexuelles. Sa libido stasée prend alors un chemin régressif. Autrement dit, c'est parce qu'elle n'a pas de partenaire amoureux et érotique qu'elle devient méchante et donc dangereuse.

### **& b - Les femmes à cœur d'homme**

F. Héritier observe que si ces femmes mûres sont puissantes et riches elles peuvent très bien se défendre, même par la sorcellerie, sans que nul n'ose les accuser. C'est le cas des « femmes à cœur d'homme », que F. Héritier a rencontré dans un article fort intéressant de Lewis<sup>12</sup> (1941), lequel décrit comment dans une société d'indiens canadiens – les Pigeans - un certain nombre de femmes ayant en général dépassé de l'âge de la ménopause, jouissent d'un pouvoir et d'une reconnaissance sociale qui, dans cette société tout à fait patriarcale, est d'habitude réservée aux hommes. Le comportement féminin idéal y est fait de soumission, réserve, douceur, pudeur et humilité. « *Il existe cependant un groupe reconnu de femmes qui ne se comportent pas avec la réserve et la modestie de leur sexe mais avec agressivité, crânerie et hardiesse. Elles n'ont pas de retenue en paroles ni en actes : certaines urinent publiquement, comme des hommes, chantent des chants d'hommes, interviennent dans des conversations masculines.* »<sup>13</sup> Ce sont ces traits d'audace et d'agressivité qui leur ont valu le nom de « à cœur d'homme ».

Ces femmes présentent un certain nombre de traits caractéristiques : elles se montrent aussi aptes que les hommes dans les métiers qu'elles exercent, elles jouent un rôle important dans les cérémonies religieuses, elles ont le droit d'organiser des danses du soleil, elles ont la « force ». Il s'agit en général de veuves, munies d'équivalents phalliques imaginaires: elles sont riches en terre et en bétail. Elles ne suscitent, dit Lewis, aucune inquiétude puisqu'elles se sont remariées avec des hommes qui ont, dans la majorité des cas, entre 5 et 25 ans de moins qu'elles, ce qui est un schéma masculin. Soignées et féminines au niveau de leur présentation, elles ont la réputation d'aimer les rapports sexuels et ceci jusqu'à un âge très avancé.

Lewis note aussi qu'elles ont, toutes, été les filles préférées de leur père, ce que Françoise Héritier m'avait fait remarquer, en précisant que cela devait sûrement intéresser une psychanalyste ! Ce point me semble, en effet très important. Souvenons-nous que le père aimant, quand il refuse à sa petite fille le bébé qu'elle lui demande, le fait au nom de l'interdit de l'inceste, tout en lui signifiant que sa demande a de la valeur. Il lui laisse entrevoir qu'il la trouvait belle et séduisante et qu'il pense que d'autres hommes seront heureux de satisfaire à sa demande. Cela donne à ces petites filles devenues femmes une assurance qui peut leur être bien utile dans les moments de crise, comme le milieu de la vie. Nous pouvons aussi penser que l'identification à un trait du père, nécessairement engendré par ce refus, est d'autant plus aisée qu'il s'agit d'un père aimant. L'héritage matériel n'est pas le seul qu'un père puisse laisser à sa fille, encore que dans la société Pigeon, l'héritage ait valeur de signe d'amour, puisque le père n'y est pas obligé.

### **& c - Les femmes quasi-hommes.**

Françoise Héritier note que, dans la plupart des populations primitives, la stérilité – qui est, en général, supposée féminine – est une abomination. Il existe cependant des exceptions, par exemple chez les Nuer d'Afrique occidentale. Quand une femme a été mariée pendant de longues années - jusqu'à la ménopause, suppose Héritier - et n'a pas eu d'enfants « *elle rejoint sa famille d'origine où elle est désormais considérée comme un homme : « frère » de ses frères, « oncle » paternel pour les enfants de ses frères* »<sup>14</sup>. Puisqu'elle est un oncle, elle va donc recevoir du bétail au mariage de ses nièces et pouvoir se constituer un troupeau. Si elle sait bien mener ses affaires, elle pourra alors, comme un homme, payer le prix de la fiancée et acquérir une ou plusieurs épouses. « *C'est en tant que mari qu'elle entre dans ces rapports matrimoniaux institutionnels. Ses épouses la servent, travaillent pour elle, l'honorent, lui témoignent les marques de respect dues à un mari.* »<sup>15</sup>

Elle recrute un serviteur d'une autre ethnie dont le travail, entre autres, consistera à engrosser ses épouses. Les enfants qui naissent la considèrent comme leur père ; le géniteur n'étant, pour l'ensemble de la famille, rien d'autre qu'un serviteur.

Pour Héritier, « *ce n'est pas le sexe, mais la fécondité, qui fait la différence réelle entre masculin et féminin* » puisqu'elle remarque « *que la femme stérile n'est pas ou plus (puisque'il faut attendre qu'elle atteigne pratiquement l'âge de la ménopause, ajouterions-nous) à proprement parler une femme. De façon négative ou positive, femme manquée ou homme manqué, elle est plus proche de l'homme que de la femme* »<sup>16</sup>.

Il s'agit de trois destins dans lesquels les femmes en question possèdent un pouvoir important. Nous laisserons de côté celle que l'on n'accuse plus de sorcellerie « *mais que son âge et son « inutilité » sexuelle ou sociale fait glisser insensiblement du côté de l'objet que l'on ignore* », dit F. Héritier. Une femme pauvre et faible sera battue et tournée en dérision si elle prétend à quoi que ce soit.

Françoise Héritier souhaite faire entendre que ce dont elle parle « *ne se réfère pas à des « autres » totalement exotiques, étrangers à nous-mêmes, à notre propre société, à nos propres réactions, comportements et représentations.* »<sup>17</sup> Dans une conférence à des gynécologues, elle disait que ces mêmes catégories devaient bien se retrouver dans notre société occidentale, et se demandait : sous quelle modalité ?

---

<sup>1</sup> Héritier F. : *Masculin-Féminin, la pensée de la différence*, éd. Odile Jacob, Paris, 1996, p. 225.

<sup>2</sup> Héritier F. : « La femme de l'âge mûr dans les sociétés traditionnelles » in *Journées de techniques avancées en gynécologie, obstétrique, et périnatalogie. Ménopause, Sida, grossesse et société*, Paris, Arnette 1990, P. 157-162.

<sup>3</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 18

<sup>4</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 19-20.

<sup>5</sup> A ce propos voir : Laznik-Penot M. C. : « Construction de mythes chez une petite fille post-autiste » in *Vers la parole : trois enfants autistes en psychanalyse*, Paris, Denoël, 1995, p. 183-222.

<sup>6</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 25

<sup>7</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 29

<sup>8</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 38

<sup>9</sup> L'apport de la pensée de Lévi-Strauss dans l'œuvre de Lacan est très important. Pour ce qui concerne notre travail ici, nous en reparlerons dans « Jocaste vue par l'anthropologie », dans la partie V de la thèse.

<sup>10</sup> Lacan J. : (1954-1955) *Le Séminaire livre II : Le moi dans la théorie et dans la technique de Freud*, Le Seuil, Paris, 1978.

<sup>11</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 251.

<sup>12</sup> LEWIS, Oscar. « Manly-hearted women among the North Piegan », *American Anthropologist*, vol. 43, n°2, part 1 (Apr.-June 1941)

<sup>13</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 226

<sup>14</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 229.

<sup>15</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 229.

<sup>16</sup> Héritier F. : Op. cit. p. 230.

<sup>17</sup> Héritier F. : *Masculin-Féminin, la pensée de la différence*, éd. Odile Jacob, Paris, 1996, p.19